

Conditions générales de vente

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) visent à instaurer une réglementation claire relative à la relation juridique entre nos clients et Historika SA. Sur le principe, elles font partie de tous les contrats de livraison et d'entreprise (contrat individuel) que nous passons avec nos clients. Les conventions écrites figurant dans le contrat individuel et allant à l'encontre des présentes CGV prévalent sur les dispositions des CGV. Les CGV restent valides même si certaines dispositions contenues dans les CGV ne peuvent pas être appliquées pour cette raison ou pour une autre. Les dispositions formulées par oral ou les différences par rapport aux CGV ont de notre côté une force juridique seulement si elles sont attestées par écrit et par les personnes autorisées (clause salvatrice).

2. Tarifs et offres

Sauf avis contraire, les offres sont valables deux mois à compter de la date de publication. En cas de changement de quantité ultérieur, nous nous réservons le droit de procéder à des augmentations de tarifs. Ne sont pas compris dans les prix les coûts supplémentaires induits par des complications non connues ou non prévues au moment de la publication de l'offre. Les commandes et les demandes d'offres nous sont en principe adressées sous forme écrite. Nous déclinons toute responsabilité pour les erreurs commises en cas de commandes et de demandes effectuées à l'oral. Les tarifs que nous proposons sous forme écrite prévalent au moment de la conclusion du contrat. Ces tarifs s'entendent uniquement en franc suisse hors-TVA, port et emballage ou dans la devise offerte et confirmée. Les majorations forfaitaires en vigueur sont prélevées pour les frais de port, de transport et d'emballage. Le support d'emballage n'est pas repris.

3. Délai de livraison

Les délais de livraison s'appliquent à compter du moment où la mention écrite « Bon pour exécution » est indiquée. Les retards de livraison n'autorisent pas le client à se rétracter du contrat, ni à faire valoir des dommages et intérêts.

4. Livraison

La livraison se fait au risque du client. La marchandise préparée pour la date de livraison est stockée dans notre entreprise et enlevée aux frais et au risque du client si ce dernier accepte la livraison avec retard.

5. Réclamation pour défaut

Le client doit nous indiquer sous format écrit et dans les huit jours suivant la date de livraison tout défaut pour lequel il souhaite faire une réclamation. Avant que le client renvoie le produit, nous devons dans tous les cas lui fournir une aide. Si passé ce délai, nous ne recevons aucune réclamation pour défaut, alors l'ouvrage est réputé accepté au sens de l'article 320 du Code des obligations.

6. Bon pour exécution

Le donneur d'ordre est dans l'obligation de contrôler correctement le « Bon pour exécution » avant le démarrage de la production. Nous déclinons toute responsabilité pour les erreurs de texte, de couleur ou de montage si pour des raisons de temps, le client demande que la commande soit fournie sans la mention « Bon pour exécution ». La confirmation « Bon pour exécution » est aussi valable par mail.

7. Garantie et responsabilité

Notre garantie se limite à la qualité des produits et ce, conformément à nos données. La valeur de la marchandise est uniquement remplacée en cas de marchandise défectueuse. Les demandes en dommages et intérêts sont exclues. La marchandise livrée doit être contrôlée avant son traitement. Une responsabilité pour dommages consécutifs est généralement exclue. Le client décide du type d'objet à monter, objet faisant partie de nos produits. Il porte à lui seul la responsabilité quant aux dommages éventuels infligés à l'objet, comme les déchirures liées à la tension et d'autres dommages équivalents. Historika SA n'est aucunement responsable des dommages infligés au produit et liés à un vent violent ou à des intempéries, ainsi que des dommages consécutifs éventuels. Si à titre exceptionnel, le produit devait présenter un défaut, alors le client accorde à Historika SA le droit de remplacer et d'améliorer à sa propre convenance la marchandise défectueuse.

et ce, dans les plus brefs délais. Le client a le droit de demander une réduction de prix raisonnable seulement dans un deuxième temps. La marchandise est uniquement reprise à titre gratuit si le client ne peut pas bénéficier d'un remplacement, d'une amélioration de la marchandise et d'une réduction de prix.

7a. Complément aux inscriptions pour véhicules

Les inscriptions pour véhicules doivent être traitées selon les indications que nous fournissons sur la fiche technique. En cas de non-respect des remarques, Historika SA ne peut pas prendre en charge de garantie commerciale. Il en est de même en cas de changements de couleurs et de laque endommagée pouvant être visibles ou apparaître lors du retrait des inscriptions.

8. Droits d'auteur

L'examen du droit de reproduction d'un modèle relève de la responsabilité du client. Le client confirme qu'il détient les droits d'auteur des œuvres à reproduire et que ce matériel ne porte pas atteinte aux droits de tiers. En cas de violation de ces droits, le client est seul responsable, Historika AG rejette toute responsabilité découlant de la méconnaissance de ces droits. Le client s'engage à préserver Historika AG contre toute réclamation de tiers résultant de l'utilisation abusive/de la violation de droits d'auteur ou d'autres droits de propriété intellectuelle (autorisations de publicité, violations de droits d'auteur, droits de propriété industrielle/personnelle).

Historika AG conserve les droits d'auteur sur toutes les œuvres qu'elle crée pour le client. Cela s'applique également si toutes les copies de l'œuvre, y compris l'original et l'original intermédiaire, sont remises au client. Les droits de reproduction / duplication sont transférés au client. Dans ce cas, le client est tenu d'indiquer la source comme suit :

[@Historika AG/www.historika.ch/01.2020](https://www.historika.ch/01.2020)

Le contenu ne peut être modifié sans l'accord de Historika AG. Le champ d'application s'applique également à la publication dans les médias analogiques et numériques.

9. Échantillons et prototypes

Tous les croquis, brouillons, échantillons et prototypes que nous élaborons sur demande de l'intéressé restent notre propriété et ne doivent pas être transmis ou accessibles par des tiers. Historika SA est en droit de facturer les coûts liés à leurs utilisations. Avant la production d'une série commandée, le client peut demander des échantillons. L'échantillon et le prototype déterminent la qualité et l'exécution de la marchandise.

10. Archivage des données

Nous archivons les données sans l'avis du client. Elles peuvent être consultées pendant une durée d'un an à compter de la dernière commande. Nous déclinons toute demande de consultation au-delà de cette durée.

11. Lieu d'exécution et juridiction compétente

Uzwil (9240 / SG) est le lieu d'exécution et la juridiction compétente convenus par les deux parties.

Vous souhaitez plus de renseignements?

Nous serons ravis de vous donner de plus amples informations :

Envoyez-nous un e-mail ou appelez-nous :

Historika SA
Wiesentalstrasse 19/20
9242 Oberuzwil

Tél. 071 955 77 55
info@historika.ch

Historika SA
Rosenbergstrasse 91
9000 St. Gallen

Tél. 071 222 77 15
info-sg@historika.ch

Historika SA
Route de Morrens 46
1530 Payerne

Tél. 026 662 90 90
info@historika.ch